

**DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL  
220, RUE PEEL**

**PRENEZ AVIS** que lors d'une séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **15 janvier 2024 à 19 h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2<sup>e</sup> étage, le conseil statuera sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel relative à l'immeuble situé au 220, rue Peel, lequel est érigé sur le lot 6 250 873 du cadastre du Québec.

Cette demande d'autorisation vise à permettre :

- l'aménagement d'un café-terrasse en cour avant, rattaché à un usage restaurant au 220, rue Peel, local 552

et ce, malgré l'article 363 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Pour information, veuillez-vous adresser à la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : [urbanisme-sud-ouest@montreal.ca](mailto:urbanisme-sud-ouest@montreal.ca)

FAIT à Montréal, le 12 décembre 2023.

Le secrétaire d'arrondissement,  
Sylvie Parent, notaire